



Québec, ce 17 janvier 2017

Me Véronique Dubois
Régie de l'Énergie, 800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255, Montréal (Québec)
H4Z 1A2

**PAR COURRIEL
SEULEMENT**

Objet : Avis sur les mesures susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires dans le domaine de l'électricité et du gaz naturel;
Dossier R-3972-2016;
Impossibilité de déposer un mémoire.

Chère consoeur,

L'ACEF de Québec informe la Régie qu'elle ne pourra pas déposer un mémoire relatif aux expertises présentées par le Distributeur.

Le délai imposé pour l'analyse des expertises et la production d'un mémoire ainsi que le contexte des fêtes ne permettaient l'exécution d'un tel travail.

Nous espérons trouver une autre façon de contribuer à la réflexion de la Régie voire même participer à l'audience publique qui débutera le 13 février 2017.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, mes salutations distinguées.

Denis Falardeau
Avocat
ACEF de Québec